

**LICENCE 1 AES (SITE DE SAINT-DENIS)**

**PLAN DU COURS D'INTRODUCTION AU DROIT**

Marc TOUILLIER

**PROLEGOMENES**

---

- I. – Une première idée du Droit
- II. – Les raisons d'étudier le Droit
- III. – L'objet du cours d'introduction au Droit

**PREMIERE PARTIE : LA DEFINITION DU DROIT**

---

**Chapitre 1 : L'identification du Droit**

**Section 1 : Les grandes divisions du Droit**

- I. – La distinction entre droit privé et droit public
- II. – La distinction entre droit interne et droit international
- III. – La distinction entre droit substantiel et droit processuel

**Section 2 : Les différentes branches du Droit**

- I. – Le droit constitutionnel
- II. – Le droit civil
- III. – Le droit administratif
- IV. – Le droit pénal
- V. – Le droit social
- VI. – Le droit des affaires

**Section 3 : Les principales conceptions du Droit**

- I. – Une science ou une technique ?
- II. – Un droit naturel ou positif ?
- III. – Le droit objectif ou les droits subjectifs ?

## **Chapitre 2 : L'identification de la règle de droit**

### **Section 1 : Les caractères de la règle de droit**

- I. – Ce que la règle de droit n'est pas
  - A. – La différence entre Droit et morale
  - B. – La différence entre Droit et éthique
  - C. – La différence entre Droit et religion
  - D. – La différence entre Droit et déontologie
- II. – Ce que la règle de droit est
  - A. – Une règle de conduite dans les rapports sociaux
  - B. – Une règle générale
  - C. – Une règle abstraite
  - D. – Une règle obligatoire
  - E. – Une règle sanctionnée par l'autorité étatique
  - F. – Une règle permanente

### **Section 2 : Le maniement de la règle de droit**

- I. – La qualification juridique
- II. – La logique juridique
  - A. – Le syllogisme
  - B. – L'interprétation
    - 1. – Les méthodes d'interprétation
    - 2. – Les techniques d'interprétation
    - 3. – Les maximes d'interprétation

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE ET SELECTIVE

---

### \* Dictionnaires juridiques :

- Rémy CABRILLAC (dir.), *Dictionnaire du vocabulaire juridique*, 5<sup>e</sup> éd., LexisNexis, 2013, 522 p.
- Gérard CORNU (dir.), *Vocabulaire juridique*, 9<sup>e</sup> éd., PUF, 2011, 1095 p.
- Thierry DEBARD et Serge GUINCHARD (dir.), *Lexique des termes juridiques*, 21<sup>e</sup> éd., Dalloz, 2013, 992 p.

### \* Ouvrages généraux :

- Rémy CABRILLAC, *Introduction générale au droit*, 10<sup>e</sup> éd., Dalloz, 2013, 266 p.
- Pascale DEUMIER, *Introduction générale au droit*, 2<sup>e</sup> éd., LGDJ, 2013, 368 p.
- Muriel FABRE-MAGNAN, *Introduction générale au droit*, 2<sup>e</sup> éd., PUF, 2012, 298 p.
- Daniel MAINGUY, *Introduction générale au droit*, 6<sup>e</sup> éd., LexisNexis, 2013, 358 p.

### \* Ouvrages approfondis ou spécialisés :

- Jean-Marie CARBASSE, *Manuel d'introduction historique au droit*, 5<sup>e</sup> éd., 2013, PUF, 300 p.
- Philippe MALINVAUD, *Introduction à l'étude du droit*, 14<sup>e</sup> éd., LexisNexis, 504 p.
- François TERRÉ, *Introduction générale au droit*, 9<sup>e</sup> éd., Dalloz, 2012, 652 p.
- Alexandre VIALA, *Philosophie du droit*, Ellipses, 2010, 240 p.